

Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - N°18 - Juin 2005

Prud'hommes : de décisions plus rapides

En 2003, un peu moins de 3800 affaires ont été examinées par les 12 conseils des prud'hommes de Picardie. L'essentiel des jugements porte sur des cas provenant de l'industrie (39%) et du commerce (29%). Autres caractéristiques de ces jugements : moins d'affaires de répartition résultant de l'égalité des juges (13% contre 18,5%) et des durées de procédure moins longues (8 mois contre 12 au plan national), avec des exceptions pour Creil et Amiens (11 et 14,5 mois). Ce résultat tient au réseau important de petits conseils dans la région, qu'il faut maintenir !

3 chances sur 4 d'avoir sa Licence

En 2002, la probabilité des étudiants picards d'avoir leur Licence (Bac + 3) était de 73,9%, soit un point et demi de moins que la moyenne nationale. Seulement, il leur faut le temps. En effet, seuls 60,1% l'ont l'année suivant le DEUG (5 points de moins qu'au plan national), 11,9% deux ans après (2,9% de plus), et encore 1,8% trois ans après (0,5% de plus). Ainsi, les étudiants picards sont persévérants !

Le chiffre du mois

-0,1%. C'est la baisse du nombre d'emplois du secteur privé en 2004 en Picardie, faisant suite à une année 2003 déjà difficile. Au plan national, la hausse est de 0,5%. Seules 3 régions (Centre, Haute-Normandie et Lorraine) connaissent un recul beaucoup plus important. Cela s'explique par une forte baisse dans l'industrie (-2,8%). Parallèlement, l'emploi public devrait stagner, en raison de la diminution des emplois aidés (CES, CEC, Emplois Jeunes)

Economie

Quelques vérités bonnes à dire

Le chef du patronat picard nous a fait l'honneur de réagir à notre bulletin du mois d'avril qui soulignait que l'importance des investissements étrangers en Picardie était un démenti aux thèses du patronat picard, qui ne voit de salut pour nos industries que dans les délocalisations.

Pour nous, pas question de polémiquer. Cela donne plutôt l'occasion de revenir sur d'autres idées présentées trop rapidement comme des faits avérés et incontournables.

Ainsi, les entreprises n'auraient pas les moyens d'investir. C'est inexact. Les raisons du manque d'investissements sont ailleurs. Trois principales sont souvent avancées par les spécialistes. D'une part, la redistribution des richesses, y compris dans les petites et moyennes entreprises (PME), se fait de plus en plus au bénéfice des revenus financiers, pas de l'« outil » de travail. De plus, pour certaines entreprises en nombre encore limitées, la délocalisation absorbe leur potentiel financier. Car, on ne le dit jamais, transférer sa production à l'étranger a d'abord un coût avant d'apporter d'éventuels gains. Enfin, pour résumer la situation, comme l'indique le spécialiste des études économiques à Natexis, « les entreprises françaises ont les moyens d'investir mais elles n'en ont pas l'envie » ! Une des causes est notamment la pression toujours plus forte des grands groupes, tant industriels que de distribution, sur les entreprises sous-traitantes, qui oblige ces dernières à penser et s'organiser seulement à court terme.

Aussi, une suggestion au président du MEDEF de Picardie : puisque les patrons picards semblent bien en cour auprès de la tête du MEDEF - deux de ses candidats à la présidence, G. Sarkozy et L. Parisot, ont de forts liens avec la région -, il serait bon qu'ils mettent un peu d'ordre au sein de ce patronat où les gros paraissent plus préoccupés de pressuriser les PME que de travailler avec elles. Cela est d'autant plus réalisable que le nombre de PME indépendantes en Picardie est passé, de 1998 à 2002, de 51 à 42%. Fin 2002, 38% dépendaient d'un groupe français, 19% d'un groupe étranger. En clair, si les PME sont toujours bien présentes dans la région, elles dépendent de plus en plus de structures plus grandes qui ont les moyens ... d'investir !

Autre thème qui mérite d'être plus que nuancé : les difficultés de recrutement des entreprises. Le discours « je voudrai embaucher mais je ne trouve personne » ne tient pas. Ainsi, la dernière enquête auprès des employeurs montrent qu'en 2005, ceux-ci sont 35% à déclarer avoir des difficultés à recruter un cadre. Incroyable ! Alors que le chômage des cadres reste de l'ordre de 6%, que les seniors peinent à trouver un emploi, que les jeunes diplômés picards sont obligés de quitter la région pour travailler, on continue à estimer chez les patrons qu'embaucher est difficile. C'est grave parce que cela montre que le patronat n'a pas une bonne vision de la réalité économique. Mais cela tient aussi au fait qu'il se refuse de plus en plus à partager les fruits de la croissance, comme le montre le recrutement de jeunes cadres sur des postes où ils sont surqualifiés mais sous-payés.

REVENUS

Salaires : l'influence de la région parisienne

Le salaire moyen annuel des Picards était de 19638 € en 2002. Cela est inférieur de 8% à la moyenne française. Pourtant, la région se classe au 7^{ème} rang des plus hauts salaires. Dans les deux cas, la raison est la même : la moyenne nationale est artificiellement rehaussée par les salaires élevés de l'Île-de-France, tout comme celle de Picardie, nombre de ses salariés travaillant en région parisienne. En fait, ce résultat masque les fortes disparités salariales existantes dans notre région, entre salariés picards et migrants franciliens d'une part, entre Picards eux-mêmes d'autre part.

Ainsi, quand on examine un autre indicateur, les revenus des familles déclarés aux Impôts, quels que soient leur origine, pour cette année 2002 par unité de consommation (c'est-à-dire en tenant compte de la composition de la famille), on arrive à un revenu de 14403 €, ce qui ne situe plus la région qu'au 13^{ème} rang national.



2500 RMistes en plus

En 2004, le nombre de bénéficiaires du RMI s'est accru de 2500 en Picardie, soit une hausse de 9,5%, comparable à l'évolution nationale (+9,2%). Au total, 29104 picards touchaient cette allocation. C'est la conséquence d'une nette dégradation économique et des restrictions de versement des allocations chômage. La progression est particulièrement élevée dans l'Oise (+11,8%) et l'Aisne (+10,9%), un peu moindre dans la Somme (+6,5%).



Les fortunes en hausse

En Picardie, le nombre de personnes assujetties à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) est passé de 5650 en 2001 à 6850 en 2004. +21% en 3 ans, dont plus de 10% pour la seule année 2004 ! Rappelons que, pour payer l'ISF il faut un patrimoine d'au moins 732000 euros ! La preuve que, dans notre région plus qu'ailleurs, les inégalités se creusent de plus en plus.

Picardie

Le pouvoir économique s'affranchit des limites régionales

Au gré des réflexions de technocrates, l'existence ou les limites administratives de la région Picardie ont été souvent remises en cause : tantôt, c'était pour être absorbée dans une grande région Nord, tantôt pour être écartelée entre ses régions voisines. On croyait la mode passée. Pourtant, le projet semble à nouveau d'actualité, de manière plus masquée et sournoise.

Ainsi, on apprend que le Crédit Agricole de la Somme fusionne avec celui de la Brie. De même, les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) d'Abbeville et Le Tréport s'allient. On espérait plutôt un rapprochement des 3 CCI de la Somme pour donner, enfin, plus de poids à ce département.

A chaque fois, on justifie ces choix par des explications plus marketing qu'économiques : on fait de l'interrégionalité pour se développer. Pourtant, l'exemple de Cap Développement, l'association économique des régions Picardie et Champagne-Ardenne, a montré ses limites.

Cela n'a pas empêché pourtant ces deux mêmes régions de récidiver pour un pôle de compétitivité dans le domaine des agro-ressources. Le résultat des récentes décisions de créations de 6 nouvelles usines de biocarburants n'est pas favorable à notre région. Elles seront localisées, notamment, à Lillebonne (76) et Bazancourt (51), alors que le projet d'Origny-Sainte-Benoîte (02) a du mal à se concrétiser. En clair, on investit ... sauf en Picardie. Encourageant !

Ces initiatives ont en commun d'être portées par les milieux économiques. De toute évidence, pour certains d'entre eux, la Picardie apparaît trop petite ou peu intéressante. Ah, si elle s'appelait Estonie, Lituanie ou Slovénie, pays de taille comparable à la Picardie, notre région aurait toutes les vertus du monde ! Il résulte de tels choix que la santé économique de notre région ou son identité ne sont pas vraiment une préoccupation de ces « décideurs ». Et si ceux qui sont installés dans notre région ne s'en soucient pas, comment s'étonner que les autres, au sein de leurs sièges d'entreprises, situés à des centaines de kilomètres, s'en préoccupent davantage ?

Aussi, soyons vigilant. Demain, les restrictions budgétaires peuvent de la même façon conduire à nouveau une administration à quitter la Picardie ou à fusionner avec une région voisine. On a connu cela voici une dizaine d'années avec la Défense. Ne nous laissons donc pas imposer ces manœuvres qui ne peuvent que conduire à un affaiblissement de la Picardie et qui, à terme, mettrait en danger son existence.

Les collectivités locales embauchent

Les 3164 collectivités territoriales de Picardie (communes, communautés de communes et syndicats, départements, région, etc.) employaient, début 2003, 47950 employés. C'est 1,9 points de plus en un an, soit un taux inférieur à l'évolution nationale (+3%). Une des caractéristiques de la région est que, malgré un nombre de communes et d'habitants différent, les effectifs dans chaque département picard sont assez voisins : 15370 dans l'Aisne, 15817 dans la Somme, qui compte les emplois du Conseil régional (450 environ), 16763 dans l'Oise. L'évolution des emplois en 2002 a été respectivement de 1,4%, 2,3% et 3,3%. L'essentiel des effectifs travaille dans les communes ; cela représente 36785 personnes, soit 77% du total, mais la part des départements et Région s'accroît d'année en année (18,5%), se situant 2 points au-dessus de la moyenne nationale.

Au sein des collectivités picardes, l'emploi est un peu plus précaire (24,8% de non titulaires contre 23,7% au plan national) mais un peu plus qualifié (10% de cadres A contre 9% en moyenne).